



Bordeaux, le 8 février 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Commission de surendettement de la Gironde : présentation du rapport d'activité portant sur l'année 2017

La commission de la Gironde a enregistré une nouvelle diminution du nombre de dossiers déposés de 4,2% s'inscrivant dans la tendance baissière constatée au niveau national (-6,7%). 4.562 dossiers ont ainsi été reçus en 2017 au niveau départemental. Près de 94% de ces dossiers ont été déclarés recevables et plus de 42% ont été orientés vers une recommandation d'effacement de dettes (Procédure de Rétablissement Personnel).

En 2017, un peu moins de la moitié des personnes surendettées vivent en couple selon les déclarations recueillies au moment de la présentation de leur situation à la commission de la Gironde (49%). L'analyse de la typologie des ménages endettés confirme la prédominance des personnes âgées de 35 à 54 ans (53,5%), n'ayant pas de personnes à charge (57%), et locataires (76,8%). 47% d'entre elles ont des ressources mensuelles inférieures à 1.445€. La tendance constatée ces dernières années se confirme : augmentation du nombre de dossiers avec des dettes immobilières (12,6%) ; diminution de la part des situations contenant au moins une dette à la consommation (82,8%). L'endettement moyen des ménages, hors dettes immobilières, s'établit à 32.117€ par dossier concerné pour un nombre moyen de dettes de 8,6.

De nombreuses actions d'informations ont été menées en 2017 sur le département avec l'ensemble des acteurs de la procédure (Conseil Général, CCAS, associations, bailleurs sociaux...) afin notamment d'améliorer la communication sur le surendettement et l'inclusion bancaire. La Banque de France peut également s'appuyer sur le portail internet « *Mes questions d'argent* »<sup>(1)</sup>, vitrine du programme d'éducation économique, budgétaire et financière, qu'elle a développé en tant qu'opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière. Ce portail donne un accès simple à de l'information neutre et pédagogique pouvant aider toute personne à gérer son budget et ses finances.

Pour d'assurer un meilleur service, la Banque de France a mis en place un accueil personnalisé sur rendez-vous sur tout le territoire. En Gironde l'accueil du public s'effectue sur RDV à **Bordeaux**, 13 rue Esprit des Lois, du lundi au vendredi, de 9H à 17H, et aux bureaux d'accueil et d'informations de :

- **Libourne**, 47 boulevard Quinault (Maison des Associations), le mardi et le mercredi de 9H à 12H et de 13H à 16H,
- **Arcachon**, 15 bis rue Georges Méran (Maison des Associations), le jeudi de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30.

La prise de rendez-vous mais aussi toute question relevant du domaine bancaire ou financier et toute demande de droit aux comptes ou d'accès aux grands fichiers (FCC, FICP, FNCF) peut être effectuée par l'intermédiaire du site internet de la Banque de France <sup>(2)</sup>.

---

#### Contact Presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde  
*Bureau de la Communication Interministérielle* -

Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr) - *Sophie BILLA* - Tél. : 06 07 62 05 99

Banque de France, succursale de Bordeaux - *Secrétariat de direction*  
*Sybille NICOLLE* - Tél. : 05 56 00 14 63 - Fax : 05 56 00 14 19 - [sybille.nicolle@banque-france.fr](mailto:sybille.nicolle@banque-france.fr)

---

<sup>(1)</sup> Portail « *Mes questions d'argent* » : <https://www.mesquestionsdargent.fr/>

<sup>(2)</sup> <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/nous-connaître/les-implantations/nouvelle-aquitaine>